

**Service Activités Maritimes**

Saint-Malo le 21/11/2023

**Capitainerie du port de Saint-Malo**

**AVIS AUX USAGERS  
20/2023**

**Objet :** Restrictions temporaires de passage à l'écluse du Naye.

Un décalage de l'axe du vantail nord de la porte amont de l'écluse du Naye a été constaté. Dans l'attente de relevés complémentaires et les travaux de réparation, il convient de limiter autant que possible la manœuvre du vantail.

**Par conséquent :** à compter du jeudi 23 novembre 2023, et jusqu'à nouvel ordre :

**Lorsque la largeur des navires ne dépassera pas 9m et en fonction des conditions météorologiques, le vantail nord de la porte amont restera en position fermée. Le passage à l'amont de l'écluse se fera donc sur un seul vantail.**

**Lors de ces manœuvres, annoncées sur VHF canal 12, la largeur maximale disponible pour entrer et sortir de l'écluse sera donc ramenée à 12,5m.**

**Pour les navires au-delà de 9m, pas de changement, la porte amont s'ouvrira normalement.**

Un dispositif de marquage rétro-réfléchissant sera mis en place à l'extrémité du vantail nord.

Il est demandé aux navires de pêche et de plaisance d'apporter une attention particulière et de passer à vitesse très réduite au droit du vantail nord.

**Le Commandant de port adjoint  
Thomas de La Broise**

**CAPITAINE**  
**PORT DE SAINT-MALO**  
Ecluse du Naye  
35400 SAINT-MALO  
Tél. 02 99 20 35 00 - Fax 02 99 20 36 80